

Rapport du secteur disciplinaire

Commission Fédérale de Discipline

Par Rémi Helfer, Président de la Commission Fédérale de Discipline

1. Composition des commissions disciplinaires

L'année 2025 a été marquée par l'arrivée d'un 7^{ème} membre au sein de la Commission Fédérale de Discipline, Pierre Larivière, venu utilement renforcer la Commission par ses compétences d'arbitre et d'organisateur en particulier. Je remercie naturellement les autres membres pour tout ce qu'ils apportent, que ce soit dans leur pratique du jeu d'échecs, dans l'organisation et l'arbitrage des compétitions et dans leur maîtrise du droit. J'associe à ces remerciements nos instructeurs, qui par leur travail de grande qualité, facilitent grandement le travail de la Commission.

2. Affaires disciplinaires

La Commission fédérale de discipline s'est réunie à 5 reprises en 2025 :

- Propos désobligeants tenus à l'encontre du plaignant et d'autres licenciés et manquements à ses rôles d'éducateur et de dirigeant : *3 ans dont 2 fermes d'interdiction de la fonction de dirigeant de club, et d'inéligibilité à ces fonctions, 3 ans dont 2 ans fermes d'interdiction de la fonction d'animateur d'échecs auprès de jeunes et 1 an avec sursis de retrait de licence ;*
- Manquement à ses obligations d'entraîneur, en laissant seul la nuit un adolescent dont il avait la charge : *blâme.*
- Non-respect des devoirs de courtoisie et de réserve auxquels doivent s'astreindre les acteurs des échecs : *avertissement*
- Invectives à plusieurs reprises d'un arbitre du tournoi : *suspension de licence de 5 mois avec sursis*
- Comportement inapproprié lors d'une remise des prix et propos dénigrants sur les réseaux sociaux : *suspension de licence jusqu'à la fin de la saison sportive avec sursis*

3. Conseils juridiques

Le président de la CFD, le cas échéant après échange avec les autres membres, peut être amené à conseiller un joueur, un club ou la FFE quant à l'orientation à donner à une affaire : engagement de poursuites disciplinaires ou autre.

En tant que président de la CFD, je remercie les autres membres de la Commission tout comme Virgile Chanel, Eric Le Rol, Matthieu Vieira et Loriane Lebret pour leur disponibilité et souhaite vivement que le fonctionnement de la Commission continue ainsi. Un remerciement complémentaire mais tout particulier à Joëlle Mourgues pour ses coups de main jusqu'aux derniers moments !

Commission d'Appel

Par Pierre Leblic, Président de la Commission d'Appel

La commission d'appel a été saisie une fois au cours de l'année 2025 et s'est réunie le 4 juin : cette audience s'est tenue en visioconférence.

Il a été fait appel d'une décision de la commission de discipline concernant des manquements au rôle de dirigeant et de diffamation à l'encontre d'un des membres du club. La commission d'appel a confirmé la violation de la Charte d'Éthique et de Déontologie relatif à l'esprit sportif et a décidé :

- Une interdiction d'exercice de la fonction de dirigeant de club pour une durée de 1 (un) an
- Une inéligibilité à toute fonction dirigeante pour une durée de 1 (un) an
- Une interdiction d'exercice de la fonction d'animateur d'échecs auprès des jeunes pour une durée de 1 (un) ans